

Travail en hauteur terrasse

TH

L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés (*article L. 4121-1 du code du travail*).

Présentiel - Synchron

Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur de réduction des accidents du travail.

Objectifs

Maîtriser et appliquer la réglementation et les techniques relatives au travail en hauteur afin d'assurer la sécurité pour soi et pour les autres travailleurs.



Public Visé

Personnes amenées d'une façon occasionnelle ou permanente à exercer toute ou partie d'une activité en hauteur (quelle que soit la hauteur) en utilisant les supports d'assurance existants.



Pré Requis

Etre agé(e) de plus de 18 ans
Nécessite une aptitude médicale

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Maîtriser les techniques relatives à l'utilisation du harnais de sécurité et des systèmes antichute

- Acquérir des pratiques de vérification et d'entretien du matériel
- Connaître les différentes réglementations en vigueur
- Connaître les risques liés au travail en hauteur et savoir utiliser les moyens de prévention associés
- Etre capable de bien réagir en cas d'accident

Méthodes pédagogiques

Méthode pédagogique active et participative :

- Apports didactiques
 - Etudes de cas
 - Mises en situation
 - Nombreux échanges
- Les mises en situation permettront aux stagiaires de vérifier leurs acquisitions.

Moyens utilisés :

- Module PowerPoint
- Revue de presses accessible via un DRIVE à disposition
- Procédures internes du client
- Matériel de balisage
- Système anti chute : Tripode, stop-chute à rappel automatique, coulisseau sur corde, cordes, doubles-longes, connecteurs, ligne de vie temporaire
- Harnais
- Mémo individuel
- Attestation individuelle
- **70% DE PRATIQUE**

Parcours pédagogique

THEORIE :

- Travaux en hauteur et sécurité
- Sensibilisation aux chutes de hauteur
- La protection collective et la protection individuelle (normes/obligations)
- Accidents et causes d'accidents
- Textes réglementaires
- Responsabilités pénales et civiles
- Caractéristiques des moyens de protection individuelle :
 - Les casques
 - Les composants d'un système d'arrêt des chutes : le harnais, les systèmes de liaison, les connecteurs, les ancrages (ponctuels, continus), les longes de maintien au poste de travail et lignes de vie
 - Choix d'un dispositif de protection individuelle
 - Conditions préalables au recours à un équipement de protection individuelle
- Etude de risque
- Choix d'un système antichute en adéquation avec le poste de travail (terrasse ou pente en fonction de son pourcentage)
- Conséquences d'une chute
- Facteur de chute, force de choc, effet pendulaire, tirant d'air
- Organisation des moyens de secours
- Maintenance des EPI antichute
- Vérification et contrôle, règles d'entretien et de stockage

PRATIQUE :

- Identifier et évaluer les risques du travail en hauteur
- Présentation des EPI adaptés au travail en hauteur : Harnais/Antichute/Ancrages/Longe de maintien/Absorbeurs

d'énergie/Ligne de vie...

- Vérification préalable par contrôle visuel et tactile des EPI et exploitation des fiches de données du fabricant
- Réglage du harnais / Test de suspension
- Utilisation du système antichute à rappel automatique et double longe
- Mise en situation des stagiaires en fonction des accès sur toiture, avec pente ou terrasse
- Analyse et actions correctives
- Règles d'entretien et de stockage
- Bilan et évaluation individualisés

Qualification Intervenant-e-s

1 formateur spécialisé en Travail en Hauteur



Méthodes et modalités d'évaluation

Vérification et validation des acquis théoriques et pratiques des stagiaires par le formateur lors de différents scénarii et un QCM.
Formation délivrant une attestation individuelle de fin de formation remise au stagiaire.

Modalités d'accessibilité handicap

Etablissement de 5ème catégorie répondant à la politique 'Accessibilité Handicap' + Adaptation des moyens aux personnes en situation de handicap



Durée

7.00 Heures

1

Jour

Effectif

De 4 à 8 Personnes



Tarifs

[Nous contacter](#)



Contactez-nous !

Sophie RENAUD
Responsable pédagogique

Tél. : 0344650800
Mail : srenaud@gesfor.fr